



6.5.2013

Rapport environnemental 2012 des Services du Parlement

RUMBA – Gestion des ressources et management environnemental de l'administration fédérale

1 Introduction

Institué en 2005, le présent rapport environnemental est le huitième du genre à fournir une vue d'ensemble des principaux indicateurs environnementaux des Services du Parlement (SP).

En 2012, la charge polluante par collaborateur a légèrement augmenté. Même si les chiffres doivent être interprétés avec la plus grande prudence, cela signifie que nos efforts ne doivent pas faiblir. Un élément très encourageant est la forte diminution de la consommation de papier, qui est due non seulement à la décision de la Délégation administrative, sur la proposition de la Direction, de réduire les envois papier aux députés, mais également à la diminution des mandats d'impression émanant des collaborateurs des SP.

Je tiens à remercier l'ensemble des collaborateurs des SP, qui démontrent au quotidien qu'ils sont pleinement conscients de l'impact de leurs activités sur l'environnement. Je les engage à continuer sur cette lancée afin que les objectifs pour 2013 et 2014 puissent être atteints.

Christoph Lanz
Secrétaire général de l'Assemblée fédérale

2 Les Services du Parlement et leurs répercussions sur l'environnement

Quatre sessions par an, 246 parlementaires, environ 600 séances de commission et des centaines de projets : autant de travail assumé par les SP. Au total, 300 collaborateurs assistent le Conseil national et le Conseil des États dans la réalisation des travaux parlementaires.

Durant les travaux de rénovation de l'aile est du Palais fédéral, qui devraient durer de 2012 à 2016, les locaux des SP sont répartis dans cinq bâtiments : le Palais du Parlement, l'aile ouest du Palais fédéral ainsi que les immeubles sis à la Gurtengasse 3 et, désormais, à la Schwarztorstrasse 53 et à la Christoffelgasse 3. Le Palais du Parlement n'a pas été inclus dans le bilan environnemental des SP, car il est davantage utilisé pour organiser des séances que pour abriter des bureaux.

3 Bilan des objectifs écologiques fixés pour 2011/2012

Objectif 1 : enrayer l'augmentation de la consommation d'électricité

Bilan des mesures :

- *Aucune solution n'a encore été trouvée en ce qui concerne les PC et imprimantes en libre accès dans le Palais du Parlement, laissés allumés 24 heures sur 24. Le SITN devrait élaborer un projet d'ici 2013.*
- *L'OFCL n'a pas prévu d'analyser la consommation d'électricité dans les bâtiments du Palais fédéral.*

L'objectif 1 n'a pas été atteint (cf. ch. 5.3)

Objectif 2a : faire passer la proportion de papier recyclé de 56 % (2010) à 70 % (2012)

Objectif 2b : enrayer l'augmentation de la consommation de papier

Bilan des mesures 2a et 2b :

- a) Le papier recyclé et les impressions recto verso constituent la norme sur les appareils multifonctions. *Cette mesure a été mise en œuvre.*
La proportion de papier recyclé n'a certes pas augmenté, mais le volume total de papier consommé a été fortement réduit. Globalement, les nuisances environnementales causées par la consommation de papier ont clairement diminué.
- b) En raison de l'offre étendue disponible sur l'extranet, les députés ont été invités, lors du passage à la 49^e législature, à renoncer à se faire envoyer les documents en version papier.

Jusqu'à présent, 5 députés ont renoncé à tout envoi papier par le Service Exploitation et service des huissiers et 6 députés ont renoncé à recevoir les dépliants. Sur la proposition de la Direction, la Délégation administrative – à laquelle sont soumis les SP – a décidé de réduire fortement le nombre de documents distribués en version papier aux membres des conseils et des commissions. Avant et pendant les sessions, de nombreuses listes ne sont plus distribuées : les députés peuvent les consulter sous forme électronique en cliquant sur un lien. En outre, les messages du Conseil fédéral ne sont plus distribués automatiquement, mais uniquement avec le reste de la documentation des commissions. Enfin, de nombreux documents des commissions sont disponibles via des liens et ne sont distribués en version papier que sur demande.

L'objectif 2a n'a pas été atteint ; en revanche, l'objectif 2b a été largement atteint (cf. ch. 5.4).

Objectif 3 : favoriser l'usage du train plutôt que de l'avion pour les voyages de service et les déplacements des délégations en Europe

Pour les voyages en Europe, la liaison ferroviaire est la première option examinée et c'est celle qui est recommandée pour les villes bien desservies (par ex. Paris).

Cette mesure est mise en œuvre.

4 Prestations destinées au public : mesures et résultats environnementaux

À la différence de nombreux offices fédéraux, les SP n'ont pas pour mission d'élaborer à l'intention des décideurs politiques des propositions visant à mieux défendre l'environnement, ni de les mettre en œuvre.

Les SP jouant le rôle d'administration du Parlement, leurs « prestations destinées au public » sont celles qu'ils fournissent aux députés. Par exemple, ils organisent les déplacements des délégations parlementaires et de certains élus. Ou ils évaluent la qualité des ordinateurs portables disponibles sur le marché afin d'équiper au meilleur prix les membres des conseils.

Jusqu'ici, les collectes des données ont révélé deux nuisances environnementales majeures liées aux prestations qui sont fournies aux députés : primo, le papier ; secundo, les voyages à l'étranger.

Depuis 2009, les émissions de CO₂ produites par les voyages effectués en avion sont compensées. Depuis mars 2011, la compensation la plus élevée est systématiquement calculée pour les vols effectués en classe affaires.

5 Mesures et résultats des activités internes (administration)

5.1 Personnel, communication, données environnementales

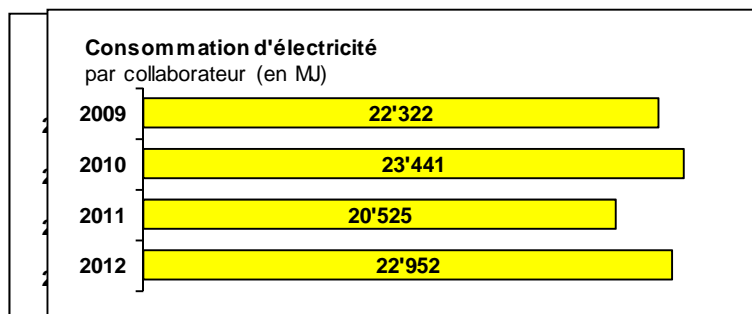
- L'effectif du personnel des SP (300 collaborateurs environ) correspond actuellement à 213 postes à plein temps, auxquels s'ajoute l'équivalent de 10 postes d'apprenti et de stagiaire, ceux-ci étant désormais pris en considération dans le rapport environnemental.
- Le programme RUMBA a fait l'objet de plusieurs courriels à l'intention des collaborateurs des SP. Par ailleurs, l'opération *À vélo au boulot* a été relayée par le préposé à l'environnement des SP.
- Il y a lieu de relever quelques particularités au sujet des données environnementales qui suivent. S'agissant des données relatives aux bâtiments (consommation d'énergie thermique, consommation d'énergie électrique, déchets, consommation d'eau et eaux usées), les chiffres qui se rapportent à l'ensemble des ailes est et ouest du Palais fédéral ainsi que, à partir de 2010, à la Gurtengasse 3 ont été convertis en fonction des surfaces occupées par les SP et du nombre de leurs collaborateurs qui y travaillent. En ce qui concerne l'aile est du Palais fédéral, les données du premier semestre de l'année 2012 ont été extrapolés pour le reste de l'année en raison des travaux de rénovation. Les chiffres ne sont donc pas précis et doivent être examinés à titre indicatif.

5.2 Consommation d'énergie thermique

La consommation d'énergie thermique a continué de baisser l'année dernière.

Grâce au système de chauffage à distance, l'impact environnemental de la consommation d'énergie thermique est relativement bas.

5.3 Consommation d'électricité



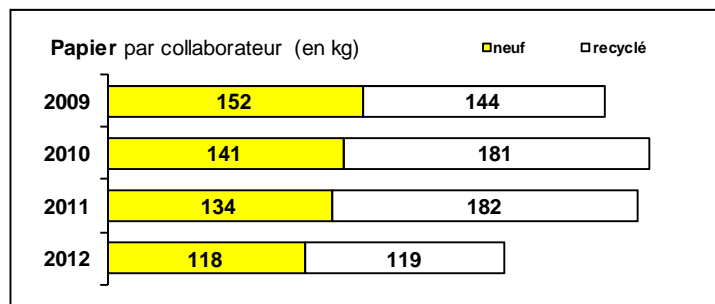
La consommation d'électricité par personne a augmenté en 2012. Cela est probablement dû au fait que, en prévision des travaux de rénovation de l'aile est du Palais fédéral, les départements avaient déjà vidé certains bureaux. En conséquence, la charge environnementale du bâtiment a été calculée en fonction d'un nombre moins important de personnes et la consommation relative a augmenté.

À partir de 2013, l'aile est du Palais fédéral ne sera toutefois plus prise en considération dans le calcul de la charge environnementale.

5.4 Consommation de papier

Comme il l'a été mentionné au ch. 3, la Délégation administrative a décidé de distribuer aux députés moins de documents en version papier. La mise en œuvre de cette mesure est particulièrement réjouissante en ce qui concerne le papier recyclé (cf. tableau ci-contre) ; en outre, la consommation de papier non recyclé a elle aussi diminué.

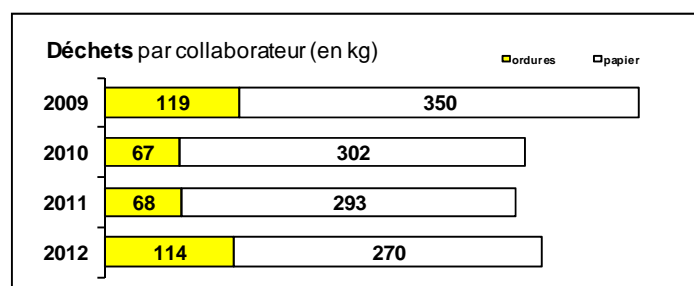
L'installation généralisée d'appareils multifonctions en lieu et place des imprimantes personnelles a probablement eu une influence sur la consommation de papier.



5.5 Déchets

Depuis 2010, le service d'entretien ne mesure plus le volume des déchets en palettes ou au moyen d'autres unités peu précises, mais en calcule le poids total (en kg).

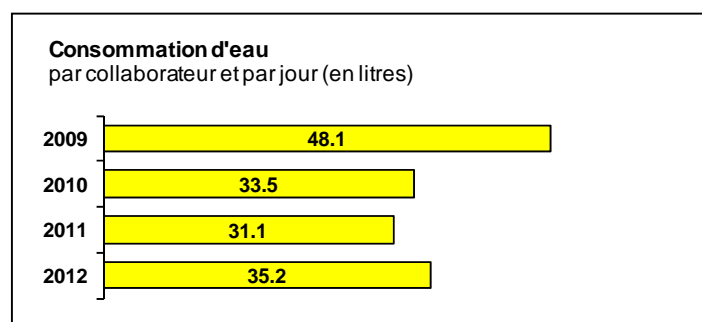
L'augmentation des ordures autres que le papier est due aux déblaiements entrepris lors du déménagement de l'aile est du Palais fédéral.



5.6 Eau et eaux usées

Les travaux de rénovation peuvent expliquer les variations de la consommation.

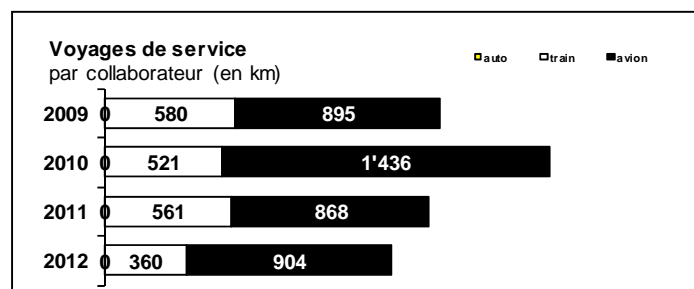
En 2012, la consommation a été légèrement plus élevée qu'en 2011. Comme pour la consommation d'électricité (cf. ch. 5.3), cela peut s'expliquer par la baisse du nombre de personnes travaillant dans l'aile est du Palais fédéral.



5.7 Voyages de service

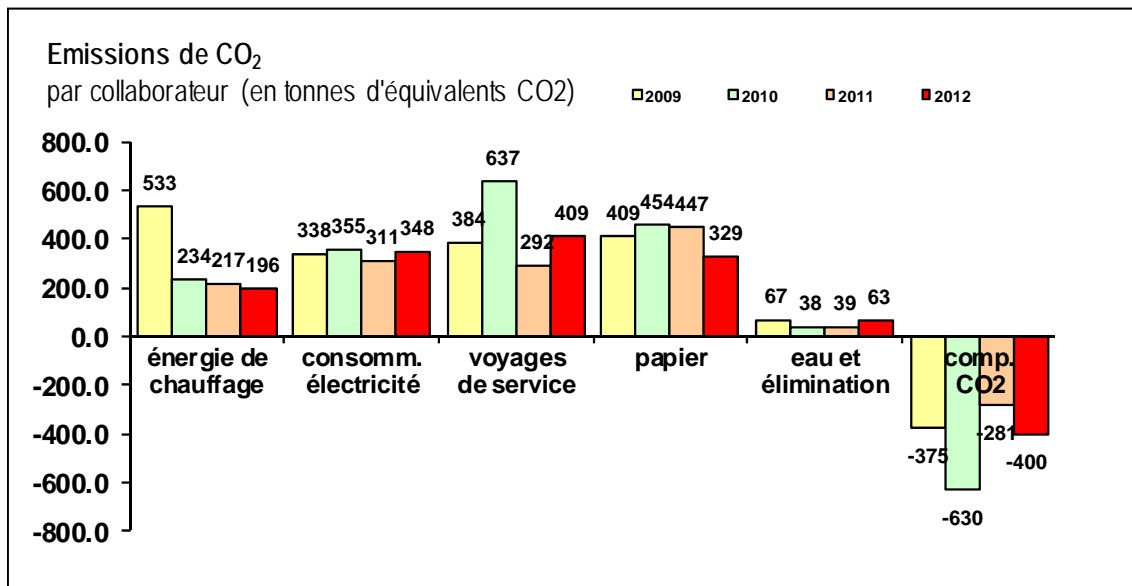
Les kilomètres parcourus en avion ont quelque peu augmenté, alors que ceux parcourus en train ont fortement baissé.

De nombreux collaborateurs utilisent le train pour se rendre sur leur lieu de travail : en 2011, 102 d'entre eux possédaient un abonnement général, un chiffre très élevé. Les autres abonnements de transports publics ne font l'objet d'aucune statistique.



5.8 Émissions de CO₂

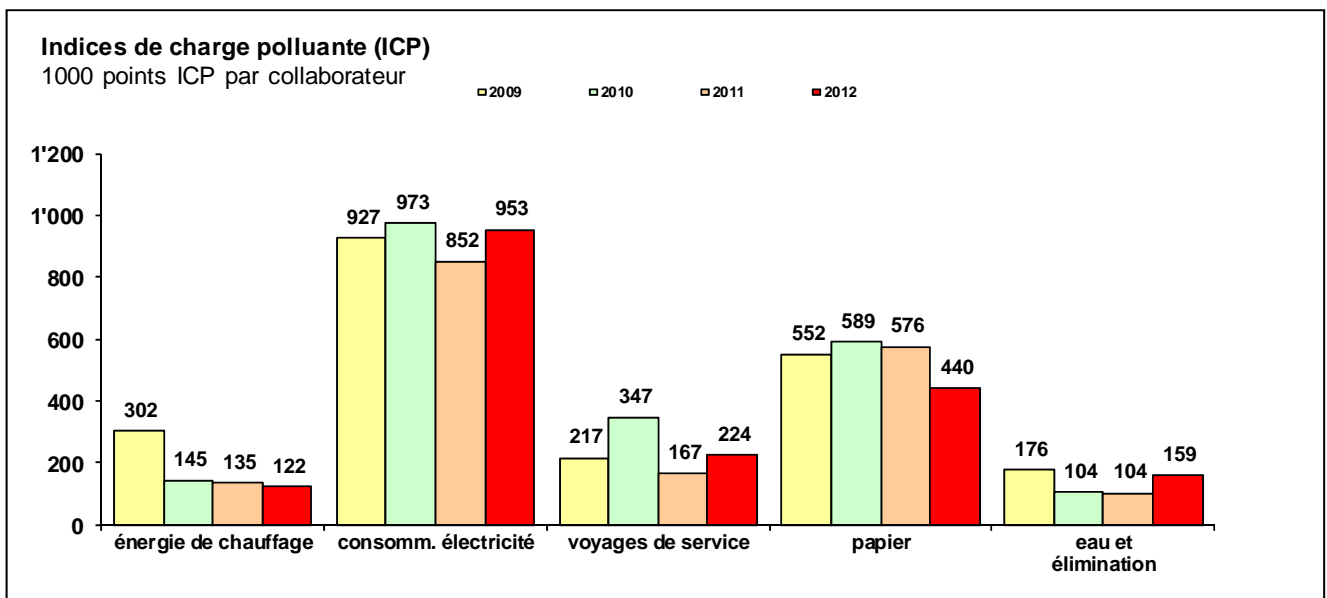
Les émissions produites par les voyages en avion sont compensées à l'étranger grâce à la collaboration des SP avec la fondation myclimate, comme le montre le diagramme ci-dessous (à droite). Les compensations équivalent à 400 tonnes de CO₂, soit légèrement moins que les 409 tonnes émises par les voyages de service, car ces derniers incluent les voyages en train.



5.9 Indices de charge polluante

Les indices de charge polluante (ICP) traduisent les effets des polluants sur l'environnement, ce qui permet de les comparer entre eux. Aux SP, les nuisances environnementales sont principalement dues à la forte consommation d'électricité. Loin derrière suivent le papier et les voyages de service ; la consommation d'énergie de chauffage et d'eau ainsi que l'élimination des eaux usées ont un impact limité.

Au total, les indices de charge polluante ont légèrement augmenté, passant de 1,8 en 2011 à 1,9 million en 2012 ; toutefois, ils restent inférieurs à ceux de 2010 (2,2). En raison des travaux de rénovation de l'aile est du Palais fédéral, les données sont cependant moins précises et, de ce fait, doivent être interprétées avec prudence.



6 Nos objectifs et principales mesures pour 2013/2014

Objectif 1 : stabiliser la consommation d'électricité au niveau de 2012

Mesures :

- a) Les collaborateurs sont invités à éteindre manuellement tous les appareils qui ne doivent pas absolument être en marche. Il est envisagé de leur fournir des blocs multiprises munis d'un interrupteur.
- b) À partir de 2014, les PC et imprimantes en libre accès dans le Palais du Parlement ne sont plus laissés allumés 24 heures sur 24 (le SITN met en œuvre cette mesure au plus tard à la fin de l'année 2013).
- c) À partir de l'automne 2013, seul le scanner destiné au contrôle des bagages et situé à l'entrée du Palais du Parlement (côté Place fédérale) est chauffé ; la pièce elle-même n'est plus chauffée.

Objectif 2 : améliorer le bilan environnemental de la consommation de papier

Mesures :

- a) Les deux tiers du papier utilisé pour les mandats d'impression confiés par les SP à l'OFCL sont du papier recyclé.
- b) Les émissions de CO₂ provenant du papier utilisé dans les appareils multifonctions sont compensées.

7 Organisation de la gestion environnementale

Pour toute suggestion ou question, veuillez vous adresser à :

Diego Hättenschwiler, coordinateur de RUMBA¹

¹ Alors que l'administration fédérale emploie habituellement des équipes environnement, les SP ont nommé un coordinateur qui fait appel à des spécialistes en cas de besoin. C'est le conseiller externe Heinz Habegger, de l'entreprise Baleco AG, à Thoun, qui a été sollicité pour assurer l'application de RUMBA aux SP. Les données environnementales actuelles ont été vérifiées par Daniel Peter, de l'entreprise Sustainability Consulting, à St-Niklausen.

Documentation relative à la gestion environnementale

- Plan directeur environnemental des SP
- Données environnementales détaillées pour les années 2004 à 2012
- Rapports environnementaux 2005 à 2011
- Voir aussi <http://www.rumba.admin.ch/fr> et la rubrique Rumba sur l'Intranet des SP (sous Organisation)